

**LISTE DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES UTILISES EN CULTURE BETTERAVIERE**Cette liste contient des informations telles que reprises de Fytoweb ([www.fytoweb.be](http://www.fytoweb.be))

Ceux-ci ne sont pas nécessairement les recommandations de la KBIVB-IRBAB, l'IRBAB ne peut être tenu responsable des dommages à la culture ou à un manque d'action

HERBICIDES SELECTIFS					Update	22/02/2018	Délai avant récolte		
Substance(s) active(s)	Teneur (g of %)	Formulation	NOM COMMERCIAL	Numéro d'agréation	Symboles de danger	Remarques			
chloridazon  Dose maximale chloridazon: 2,6 kg/ha pour 36 mois	430	SC	BETTER SC	9050P/B	GHS07 GHS09	Zone tampon minimale de 1 m avec technique classique			
			CHLORDEX SC	6931P/B					
	520	SC	BIETAZOL 520	8712P/B					
			BOOSTER 520	9137P/B					
			PYRAMIN SC 520	8884P/B					
chloridazon+quinmerac	360 + 60	SC	FIESTA NEW	9304P/B	GHS07 GHS09	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.			
			PYROQUIN TDI SC	10528P/B					
clethodime	240	EC	CENTURION	8246P/B	GHS07 GHS08 GHS09	Zone de tampon de 20 m avec technique réduisant la dérive de 75% . Max. 2 applications/culture.	90 j		
	120	EC	SELECT PRIM	9334P/B		Max. 2 applications/culture et zone de tampon de 20 m avec technique réduisant la dérive de 50%. Les doses réduites ne peuvent pas être appliquées sur les sols lourds et/ou dans le cas où des résistances sont soupçonnées.	90 j		
clomazone	360	CS	CENTIUM 36 CS	8925P/B, 1165P/P 1166P/P	/	Max. 72 g de clomazone / culture - Ne pas appliquer en mélange avec un produit à base de chloridazone. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.			
			CLOMAZOR 360 CS	1229P/P					
			COELIUM CS	1028P/P					
clopyralide	100	SL	CLIOPHAR 100 SL	9081P/B	/	Les restes de cultures traitées (pailles, feuilles, endains ) peuvent contenir du clopyralid et avoir un impact sur la culture suivante (en cas d'enfouissement) ou sur celle dans laquelle ces matières sont utilisées (importées depuis un champ traité telles quelles ou après compostage puis utilisées en cultures maraîchères)+ Cultures sensibles au clopyralid : pois, haricots, lupins, trèfles et autres légumineuses, carottes, panais, persil et autres ombellifères, pommes de terre, laitues, chicorées et autres composées, oignons. Cultures de remplacement possible : graminées, céréales, maïs, choux, navets, betteraves et lin. - Ne pas utiliser la paille traitée pour la production de champignons ou de fraises. Etant donné la grande sensibilité de certaines cultures à ce produit, il est nécessaire de veiller tout particulièrement à éviter tout dégât aux cultures avoisinantes. Ne pas utiliser en cultures destinées à la multiplication de semences. - Afin d'éviter des problèmes de résidu, un délai de 180 jours entre le dernier traitement et le semis de la plantation de la culture suivante doit être respecté.	42 j		
			GLOPYRALID SL	10641P/B					
			GLOPYR 100 SL	9330P/B					
			MATRIGON	8200P/B					
			VIVENDI 100 SL	9356P/B					
	600	SL	CLIOPHAR 600 SL	10361P/B	/	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique. Pour GLOPYR 100 SL zone tampon de 5 m avec technique classique. Pour GLOPYRALID SL zone tampon de 1 m avec technique réduisant la dérive de min. 90%	42 j		
			MATRIGON 600	10362P/B					
	72	SG	MATRIGON SG	9954P/B	/		42 j		
cycloxydime	100	EC	FOCUS PLUS	8905P/B	GHS07 GHS08 GHS09	Les doses réduites ne peuvent pas être appliquées sur les sols lourds et/ou dans le cas où des résistances sont soupçonnées. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique réduisant la dérive de min. 50%	90 j		
dimethenamide-p  Max. 1 kg de dimethenamid-P/ha/12 mois	720	EC	ARUNDO	10497P/B	GHS07 GHS08 GHS09	Max. 1 kg dimethenamide-P/ha/12 mois Max. 1 l/ha/ - max. 3 applications/culture et zone de tampon de 20 m avec technique classique - Le produit n'est pas efficace contre la renouée des oiseaux			
			FRONTIER ELITE	9387P/B					
			GROMETA	10547P/B					
ethofumesate  Max. 1 kg ethofumesate/ha/36 mois	200	EC	OBLIX 200 EC	8237P/B	GHS02 GHS05 GHS07 GHS08	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.			
			BARCLAY STAPLER 200	8194P/B					
	500	SC	OBLIX 500 EC	8139P/B	GHS09				
			BARCLAY STAPLER SC	9052P/B					
			BURAK 500 SC	10666P/B					
			CRISTOBAL 500	9783P/B					
			ETHOFOL 500 SC	9817P/B					
			ETHOMAT 500	8090P/B					
			ETHOSIN FORTE SC	7110P/B					
			FUMESAAT SC	9913P/B					
			FUMESAAT 500 SC	9802P/B					
			FUMESIN	8310P/B					
			KEMIRON SC	8595P/B					
			MURENA 500	9648P/B					
			TRETO 500	8084P/B					

HERBICIDES SELECTIFS					Update	22/02/2018	
Substance(s) active(s)	Teneur (g of %)	Formulation	NOM COMMERCIAL	Numéro d'agréation	Symboles de danger	Remarques	Délai avant récolte
ethofumesate+ metamitrone	150 + 350	SC	TORERO	9160P/B	GHS09	Max. 1 kg de ethofumesate/ha/36 mois. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	
fluazifop-p-butyl	125	EC	FUSILADE MAX	9476P/B	GHS08 GHS09	Max. 375 g fluazifop-P-butyl/ha/année. Max. 2 applications/12 mois. - Les doses réduites ne peuvent pas être appliquées sur les sols lourds et/ou dans les cas où des résistances sont soupçonnées. Zone tampon min. De 1 m avec technique classique.	56 j
haloxyfop-P-methyl	108	EC	ELOGE	10261P/B	GHS07 GHS09	Max. 1 application/culture, zone tampon de 20 m avec technique classique. Max. 54g haloxyfop-P-methyl / ha / 36 mois. Une application de 0,5 l/ha a une efficacité secondaire contre le pâturen annuel. les doses réduites ne peuvent pas être appliquées sur les sols lourds et/ou dans le cas où des résistances sont soupçonnées.	90 j
			GALLANT	10437P/B			
			INTERLOGE	1121P/P			
lenacile Max. 500 g/ha/36 mois	500	SC	VENZAR 500 SC	9696P/B	GHS08 GHS09	Max. 0,5kg lenacil/ha/36 mois + ne pas appliquer ce produit sur sols légers (sols sableux ou sablo-limoneux).	
	80%	W/P	LENAZAR WP	9250P/B	GHS08 GHS09	Max. 0,5kg lenacil/ha/36 mois + ne pas appliquer ce produit sur sols légers (sols sableux ou sablo-limoneux). Zone tampon minimale de 1 m avec technique classique.	
			VENZAR	6188P/B	GHS08 GHS09	Max. 0,5kg lenacil/ha/36 mois + ne pas appliquer ce produit sur sols légers (sols sableux ou sablo-limoneux).	
metamitrone	700	SC	ACTRON 700 SC	10545P/B	GHS07 GHS09	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique réduisant la dérive de min. 90%. Max. 3,5 kg metamitrone/ha/12 mois	
			ALLITRON 700 SC	9090P/B	GHS07 GHS09	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois	
			BEETIX 700 SC	9358P/B	GHS09	Zone tampon de 5 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois	
			BEETIX SC	10679P/B	GHS07 GHS09	Zone tampon de 1 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois	
			BETTATRONEX 700 SC	9161P/B	GHS09	Zone tampon de 5 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois	
			CORNER SC	9293P/B	GHS07 GHS09	Zone tampon de 2 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois	
			FINEX 700 SC	10539P/B	GHS07 GHS09	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique réduisant la dérive de min. 90%. Max. 3,5 kg metamitrone/ha/12 mois	
			GLOTRON 700 SC	10489P/B	GHS07 GHS09	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique réduisant la dérive de min. 90%. Max. 3,5 kg metamitrone/ha/12 mois	
			GOLТИX 700 SC	9114P/B	GHS07 GHS09	Zone tampon de 2 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois	
			KLAXXON	10490P/B	GHS07 GHS09	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique réduisant la dérive de min. 90%. Max. 3,5 kg metamitrone/ha/12 mois	
			KOMBO SC	9211P/B	GHS07 GHS09	Zone tampon de 2 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois	
			METAFOL 700 SC	9340P/B	GHS07 GHS09	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois	
			METALIQ 700SC	9570P/B	GHS09	Zone tampon de 5 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois	
			METATRON SC	9163P/B	GHS07 GHS09	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois	
			METOMAT	8563P/B	GHS07 GHS09	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois	
			MITRON SC	9091P/B	GHS07 GHS09	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois	
			TARGET SC	8585P/B	GHS07 GHS09	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois	
			TORNADO	8432P/B	GHS07 GHS09	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois	
			TREMA	9492P/B	GHS07 GHS09	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois	

HERBICIDES SELECTIFS				Update	22/02/2018		
Substance(s) active(s)	Teneur (g of %)	Formulation	NOM COMMERCIAL	Numéro d'agréation	Symboles de danger	Remarques	Délai avant récolte
metamitrone	70%	WG	ALLITRON WG	9082P/B	GHS09	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois	
			BEETIX 70 WG	9247P/B	GHS09	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois	
			CELMITRON 70% WG	9762P/B	GHS09	Zone tampon de 5 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois	
			CHIEF	8555P/B	GHS07 GHS09	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois	
			CORNER	9029P/B	GHS07 GHS09	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois	
			GOLTIX WG	7356P/B	GHS07 GHS09	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois	
			KOMBO WG	9028P/B	GHS07 GHS09	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois	
			METATRON WG	9162P/B	GHS07 GHS09	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois	
			MITRON WG	9083P/B	GHS09	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois	
			TARGET WG	9246P/B	GHS09	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois	
metamitrone + quinmerac	525 + 40	SC	GOLTIX QUEEN	10238P/B	GHS09	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique. Max. 4,9 kg metamitrone/ha/12 mois et max. 6 l produit/ha/culture.	
			GOLTIX TITAN	10408P/B			
Phenmediphame (PMP)  Maximum 960 g phenmediphame/ha/12 mois	160	EC	ASTRIX EC	8140P/B	GHS05 GHS07 GHS08 GHS09	Max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	
			DUKKA	10275P/B			
			ISOFAM	10276P/B			
		SE	BETOSIP 160	9412P/B	GHS09	Max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	
			DIANAL 160	9411P/B			
			KEMIFAM SE	8741P/B			
			MEDIFAM SE	9410P/B			
	SC	SC	BETASANA SC	9936P/B	GHS07 GHS09	Zone tampon de 5 m avec technique classique + afin de protéger les organismes aquatiques, le produit ne peut pas être utilisé sur les parcelles sensibles à l'érosion. Pour la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale, cela vaut pour les parcelles classées comme "sterk erosiegevoeling". Pour la Région wallonne, cela correspond aux parcelles identifiées avec le code R. Le produit peut néanmoins être utilisé sur ces parcelles à condition que des mesures de lutte contre l'érosion des sols telles que fixées dans les législations régionales soient mises en oeuvre. Max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois.	
			BEETUP 160 SC	10008P/B			
			CORZAL SC	10735P/B			
	157	SC	CORZAL	8934P/B	GHS07 GHS09	Max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	
	320	SC	KONTAKT 320 SC	8076P/B	GHS05 GHS09	Max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	
			FENDIFAM 320	9641P/B			

HERBICIDES SELECTIFS				Update 22/02/2018			
Substance(s) active(s)	Teneur (g of %)	Formulation	NOM COMMERCIAL	Numéro d'agréation	Symboles de danger	Remarques	Délai avant récolte
PMP+desmediphame (DMP)  Max. 960 g phenmedifame/ha/12 mois	160 + 160	EC	KEMIFAM SUPER	9785P/B 1001P/P	GHS09	Zone tampon de 5 m avec technique classique	
			BETANAL CARRERA	9784P/B			
	80+80	SC	BELVEDERE	10400P/B	GHS09 GHS07 GHS09	max. 3 l/ha/36 mois. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique	
			BEETUP COMPACT SC	10111P/B			
	91 + 71 + 112	EC	BETADES	10520P/B	GHS09	Max. 6l/ha. Zone tampon de 5 m avec technique classique  Max. 3,2 l de produit/ha/12 mois. - max. 1 kg d'éthofumesate/ha/36 mois. - max. 960 g de phenmediphame/ha/12 mois Zone tampon de 2 m avec technique classique	
			BETANAL ELITE	9453P/B			
			BELVEDERE TRIPÉL	10392P/B			
	150+ 50+ 200	SE	BELVEDERE EXTRA	10491P/B	GHS09	Max. 5 l/ha/36 mois. Zone tampon minimale de 1 m avec technique classique  Max. 5 l/ha/36 mois. Zone tampon minimale de 1 m avec technique classique	
			TRIADE	10558P/B			
			BEETUP TRIO SC	10503P/B			
PMP+DMP+ethofumesate  Max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois Max. 1 kg m.a. ethofumesate/ha/36 mois	60 + 60 + 60	SC	CONQUEROR S	8731P/B	GHS05 GHS07 GHS08 GHS09	Par temps froid et couvert, il est recommandé d'ajouter un mouillant ou une huile émulsionnable agréés. - Max. 1 kg éthofumesate/ha/36 mois - Max. 0,96kg phenmediphame/ha/12 mois. Zone tampon minimale de 1 m avec technique classique.	
			BETA-SURE	8938P/B			
			SELECTEUR	981P/P			
	75 + 15 + 115	SC	BETASANA TRIO SC	9854P/B	GHS07 GHS09	Maximum 1,256 kg phenmédiphame/ha/12 mois. Maximum 1,0 kg éthofumésate/ha/36 mois + afin de protéger les organismes aquatiques, le produit ne peut pas être utilisé sur les parcelles sensibles à l'érosion. Pour la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale, cela vaut pour les parcelles classées comme "sterk erosiegevoelig". Pour la Région wallonne, cela correspond aux parcelles identifiées avec le code R. Le produit peut néanmoins être utilisé sur ces parcelles à condition que des mesures de lutte contre l'érosion des sols telles que fixées dans les législations régionales soient mises en oeuvre. Zone tampon minimale de 1 m avec technique classique	
			TRILOGY	10002P/B			
			BETA-TEAM	9205P/B			
	75 + 25 + 150	SE	TRIAX PLUS	971P/P	GHS07 GHS09	Max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois. Max. 1 kg d'éthofumesate/ha/36 mois. Zone tampon minimale de 1 m avec technique classique	
PMP+ethofumesate  Max. 1 kg m.a. ethofumesate/ha/36 mois Max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois	200 + 190	SC	KEMICOMBI	9021P/B	GHS07 GHS09	Par temps froid et couvert, il est recommandé d'ajouter un mouillant ou une huile émulsionnable agréés. Il est conseillé de préparer la bouillie de pulvérisation sur le champ et de ne pas travailler à une concentration inférieure à 1% en produit commercial. - max. 1 kg éthofumésate/ha/36 mois. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	
	200 + 200	SC	POWER TWIN	9094P/B	GHS07 GHS09	Par temps froid et couvert, il est recommandé d'ajouter un mouillant ou une huile émulsionnable agréés. Il est conseillé de préparer la bouillie de pulvérisation sur le champ et de ne pas travailler à une concentration inférieure à 1% en produit commercial. - max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois - max. 1000 g éthofumésate/ha/36 mois. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	
PMP+ethofumesate+metamitroné  Max. 960 g phenmediphame/ha/12 mois Max. 1 kg m.a. ethofumesate/ha/36 mois	51 + 51 + 153	SC	FEMO	9124P/B	GHS09	Max. 1000 g éthofumésate/ha/36 mois - max. 960 g phenmédiphame/ha/12 mois - max. 4900 g métamitroné/ha/12 mois. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	
PMP+DMP+ethofumesate+lenacil	60 + 47 + 75 + 27	OD	BETANAL MAXXPRO	10440P/B	GHS05 GHS07 GHS08 GHS09	Max. 4,5 l/ha/culture - Max. 1 kg éthofumésate/ha/36 mois - Max. 0,5 kg lenacile/ha/36 mois. Zone tampon de 5 m avec technique classique.	
propaquizafop	100	EC	AGIL	8514P/B	GHS07 GHS08 GHS09	Les doses réduites ne peuvent pas être appliquées sur les sols lourds et/ou dans le cas où on soupçonne résistances + toujours appliquer AGIL en mélange avec un additif agréé. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	60 j
			ZETROLA	10727P/B			

HERBICIDES SELECTIFS				Update	22/02/2018		
Substance(s) active(s)	Teneur (g of %)	Formulation	NOM COMMERCIAL	Numéro d'agréation	Symboles de danger	Remarques	Délai avant récolte
quizalofop-ethyl-D	50	EC	TARGA PRESTIGE	8612P/B	GHS05 GHS07 GHS08 GHS09	Max. 1 application/culture - Les doses réduites ne peuvent pas être appliquées sur des sols lourds et/ou dans le cas où des résistances sont soupçonnées - Le produit doit toujours être appliqué en mélange avec une huile paraffinique renforcée d'un mouillant ionique ou non ionique. Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	28 j
			TARGA MEGAMAX	10256P/B			
			QUIZELCO	1225P/P			
quizalofop-P-terfuryl	40	EC	PANTERA	10435P/B	GHS05 GHS07 GHS08 GHS09	Quizalofop-P-terfuryl est un inhibiteur de l'Acetyl CoA Carboxylase (ACCase) (HRAC groupe A). - Ne pas utiliser en mélange avec un adjuvant. - Repéter un délai d'attente de 120 jours avant le semis ou la plantation de la culture suivante. Zone tampon minimale de 1 m avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.	60 j
s-metolachlore	960	EC	CODAL	10618P/B	GHS07 GHS09	Max. 1,3 l/ha/12 mois + zone tampon de 10 m avec technique classique	
			DUAL GOLD	9244P/B			
			EFICA 960 EC	10714P/B			
			LECAR	9777P/B			
tri-allate	480	EC	AVADEX 480	7785P/B	GHS07 GHS08 GHS09	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	
triflusulfuron-méthyle	50%	WG	SAFARI	8475P/B	GHS08 GHS09	Zone de tampon minimale de 1 m avec technique classique.	
			SHIRO 500	10532P/B	GHS08 GHS09	Zone de tampon de 10 m avec technique classique + afin de protéger les organismes aquatiques, le produit ne peut pas être utilisé sur les parcelles sensibles à l'érosion. Pour la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale, cela vaut pour les parcelles classées comme "sterk erosiegevoelig". Pour la Région wallonne, cela correspond aux parcelles identifiées avec le code R. Le produit peut néanmoins être utilisé sur ces parcelles à condition que des mesures de lutte contre l'érosion des sols telles que fixées dans les législations régionales soient mises en oeuvre.	



GHS02: inflammable



GHS05: corrosif



GHS07: irritant/ nocif



GHS08: dangereux pour la santé à long terme



GHS09: dangereux pour l'environnement